

**Travail
avec les pairs
dans le domaine des
addictions en Suisse**

*Recommandations élaborées par la Centrale
nationale de coordination des addictions, Infodrog*



IMPRESSUM

EDITEUR

Infodrog
Centrale nationale de coordination des addictions

RÉDACTION

Aline Bernhardt Keller, Infodrog, Berne
Raphaël Trémeaud, Infodrog, Berne
Alwin Bachmann, Infodrog, Berne

LECTORAT

Lucia Galgano, Infodrog, Berne
Oriane Mangamba, Infodrog, Berne

CONCEPTION GRAPHIQUE

Roberto Da Pozzo, Infodrog, Berne

ADRESSE DE COMMANDE

Infodrog
Eigerplatz 5, CP 460, 3000 Berne 14
+41(0)31 376 04 01
office@infodrog.ch
www.infodrog.ch

© Infodrog 2014

ISBN: 978-3-9524261-0-4

INTRODUCTION

5

DÉFINITIONS

11

- ▶ La notion de pair 12
- ▶ Les différentes formes d'implication des pairs 12
 - ▶ 1. Le conseil par les pairs 13
 - ▶ 2. L'éducation par les pairs 14
 - ▶ 3. Le projet de pairs 15
- ▶ Les pairs dans la prévention, la promotion de la santé, la réduction des risques et la thérapie 16
- ▶ Impliquer les pairs, mais à quel point ? 16

MODELES THÉORIQUES

19

- ▶ L'apprentissage social 20
- ▶ La théorie de la diffusion de l'innovation 22
- ▶ La théorie de l'acteur-réseau 24

CHOIX DES STRATÉGIES ET DES MÉTHODES

26

- ▶ Les interventions par les pairs en fonction des caractéristiques de la personne-cible 27

ÉTAPES DU TRAVAIL AVEC LES PAIRS

28

- ▶ Gestion du projet 29
 - ▶ 1. La mise en place du projet 29
 - ▶ 2. La communication envers les professionnels 32
 - ▶ 3. L'évaluation du projet 33
 - ▶ 4. La diffusion du projet 35
- ▶ Travail avec les pairs 36
 - ▶ 5. Les pairs 36
 - ▶ 6. Le respect mutuel 39
 - ▶ 7. La formation des pairs 41
 - ▶ 8. Les actions par les pairs 43
 - ▶ 9. La continuité du projet 45

CONCLUSION

47

INTRODUCTION

PAIRS

Personnes présentant des caractéristiques communes en terme d'âge, de situation sociale et/ ou culturelle, de préférences et de perspectives¹

Historiquement, on voit apparaître les premiers groupes d'auto-support dans le domaine des addictions dès le début des années 50 aux Etats-Unis avec l'apparition des Narcotiques Anonymes. En Europe, c'est aux Pays-Bas que le mouvement des junkiebond se forme et se mobilise dès le début des années 80, afin d'obtenir un accès aux seringues propres et de diminuer le partage de seringues. Les consommateurs de drogues, voyant apparaître une épidémie de maladies transmissibles (VIH, hépatites B et C), et, face à l'inaction des pouvoirs publics, ont organisé une structure de soutien et fait la promotion de matériel stérile, créant ainsi le premier programme au monde d'échange de seringues. En Suisse, l'entérinement par le Conseil fédéral de la politique des quatre piliers - prévention, thérapie, réduction des risques et répression - en 1994 a permis la mise sur pied de mesures ciblées qui ont rapidement montré leur efficacité. Ces efforts ont notamment permis de faire disparaître les scènes ouvertes de la

1 Tiré du Glossaire Banque de données en santé publique (BDSP), sous la direction du Dr Emmanuel Rusch, coordonnateur du *Glossaire européen multilingue*.
<http://asp.bdsp.ehesp.fr/Glossaire/>



drogue et de mettre en place les traitements de substitution à la méthadone et les traitements avec prescription d'héroïne. Ces réponses pragmatiques et efficaces expliquent peut-être que les groupes d'auto-support et les projets avec les pairs dans les institutions n'ont jamais pris beaucoup d'ampleur. Pourtant, il est acquis aujourd'hui que les pairs fonctionnent comme des partenaires dans les actions menées auprès des consommateurs de drogues. Ils permettent d'atteindre des publics-cibles que l'on touche difficilement avec nos services. L'OMS² a d'ailleurs évalué la participation et l'éducation par les pairs comme une stratégie efficace en termes d'amélioration de l'accès aux populations et d'appropriation des programmes par les communautés, ainsi que par les populations marginalisées (par exemple certains groupes de jeunes, les personnes à risque de contamination par le VIH/VHC, les migrants toxicomanes, etc.).

Infodrog, dans son objectif de soutien de projets par le biais du fonds d'impulsion, finance régulièrement depuis 2005 des projets ayant un lien avec les pairs dans le domaine des addictions en Suisse. Ces projets s'adressent à des groupes-cibles divers comme les consommateurs de drogues par voie intraveineuse, les personnes porteuses d'une hépatite C, les travailleuses du sexe ou les consommateurs en milieu festif. Afin d'offrir des repères dans la mise en place de tels projets et de répondre à d'éventuelles difficultés rencontrées par les professionnels, nous avons décidé de développer des recommandations, c'est-à-dire un cadre de référence pour la conduite de projets impliquant des pairs au sein des institutions du domaine des addictions.



OBJECTIFS

1. AMÉLIORER LES CONNAISSANCES DES PROFESSIONNELS SUR LE TRAVAIL AVEC LES PAIRS

La présentation des fondements du travail avec les pairs permettra aux professionnels de mieux connaître les rôles et responsabilités qu'un tel travail implique, mais aussi les ressources et le potentiel des pairs dans les institutions du domaine des addictions.



2. PROMOUVOIR UN TRAVAIL DE QUALITÉ

Dans la norme de qualité QuaThéDA³ (Qualité, Thérapie, Drogue, Alcool) développée par l'OFSP apparaissent des exigences de qualité lors de la mise en place de projets au sein d'une institution, exigences qui concernent également les projets-pairs. Les objectifs, la durée, le contenu, les responsabilités, les formations et l'évaluation doivent notamment être définis. Le présent document participe à cet objectif de développement de la qualité en offrant un soutien afin de planifier, réaliser et évaluer de manière professionnelle et méthodique les projets pairs mis en place dans le domaine des addictions.

3. PROMOUVOIR LE TRAVAIL AVEC LES PAIRS PAR LES INSTITUTIONS DU DOMAINE DES ADDICTIONS

En offrant un outil concret, nous espérons promouvoir la participation de pairs dans les différents projets mis en place par les institutions, notamment ceux qui visent à transmettre des messages de réduction des risques, de prévention et de traitement.



Infodrog met un accent particulier sur la diversité de la clientèle d'aujourd'hui au sein des institutions du domaine des addictions. Les aspects de la migration et du genre, mais également les différentes tranches d'âges, le statut socio-économique et les aspects de comorbidité en sont les principales caractéristiques. Mener une action avec les pairs lorsqu'il s'agit de jeunes fréquentant la scène nocturne est bien différent que de mettre en place un projet pair avec des femmes toxicomanes mères ou encore avec un groupe de migrants, injecteurs et fréquentant un local de consommation. D'ailleurs, même à l'intérieur de chaque groupe-cible, il existe une forme de diversité. Chaque parcours est différent et il est nécessaire d'en tenir compte. En effet, la diversité de la clientèle du domaine des addictions est à prendre en considération pour un soutien professionnel de qualité et cet aspect doit également être pris en compte dans la mise en place d'un projet avec des pairs⁴.

Après la présentation de différentes théories et définitions, mis en lumière par des exemples, les éléments clés du travail avec les pairs sont discutés et les différentes étapes pour sa mise en place seront exposées. Sans réduire l'importance et la pertinence des groupes d'auto-soutien (*peer-support* ou *self-support*), ce document est destiné aux professionnels du domaine des addictions et de la prévention et nous nous en tiendrons donc au travail avec les pairs mis en place par des institutions spécialisées et professionnelles.

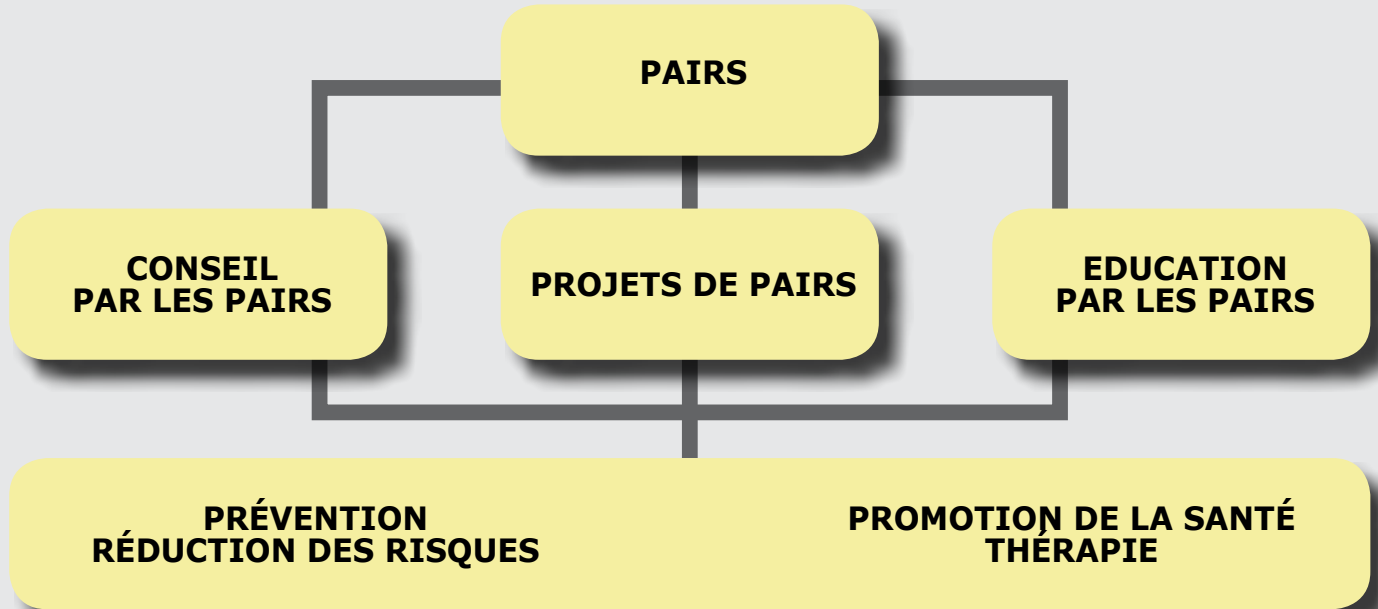
4 <http://www.infodrog.ch/index.php/diversite.html>



Sur notre site www.infodrog.ch, un outil pratique de gestion de projet avec des pairs est disponible. Des fiches pratiques présentant des projets avec les pairs ont été développées dans différents domaines tels que la réduction des risques et le domaine festif. Elles ont été remplies avec la collaboration des acteurs du terrain qui ont mis sur pied une action avec des pairs et fourniront donc aux professionnels des exemples concrets dont ils pourront s'inspirer afin d'initier un travail avec les pairs au sein de leur institution ou d'impliquer plus activement des pairs dans les projets existants. Il est possible de se servir d'une fiche vide téléchargeable pour développer un nouveau projet.



DÉFINITIONS



LA NOTION DE PAIR

Lorsqu'on fait référence à un pair ou à un groupe de pairs, on se réfère à « *des personnes présentant des caractéristiques communes en terme d'âge, de situation sociale et/ou culturelle, de préférences et de perspectives* ». ⁵

Dans le domaine des addictions, les pairs peuvent avoir en commun la consommation de substances (passée ou présente), les pratiques (modes d'injection, prostitution), les situations socio-économiques (niveau de formation), les aspects de la diversité (migration, genre, âge) ainsi que l'état de santé (VIH, hépatites, problèmes psychiatriques, etc.).

Il est évident que les caractéristiques des pairs varieront beaucoup selon les groupes-cibles. L'âge, le style de vie, les modes de consommation ainsi que l'état de santé seront à titre d'exemple bien différents entre une population fréquentant le milieu festif et une autre fréquentant un centre d'accueil bas-seuil.

Dans le domaine festif, par exemple, les pairs engagés dans les projets sont souvent bien insérés socialement et professionnellement, et n'ont parfois jamais eu un rapport problématique aux substances.

LES DIFFÉRENTES FORMES D'IMPLICATION DES PAIRS

Dans le domaine des addictions, l'implication des pairs (*peer involvement*) permet de trouver une réponse pratique et intuitive aux besoins des usagers de drogues et à l'urgence en termes de santé publique (par ex. maladies transmissibles), réponse qui s'appuie sur des théories sociales et comportementales. Plusieurs études ⁶ montrent que les différentes formes d'implication par les pairs peuvent être efficaces puisqu'elles peuvent permettre de susciter un changement en termes de comportement ou du moins une prise de conscience de la problématique et ainsi redonner du pouvoir aux usagers sur leur état de santé mentale et physique. L'implication des pairs représente en effet un outil de promotion de la santé, un outil d'empowerment, qui, dans les termes de la charte d'Ottawa permet « *un processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci* ». ⁷ Il faut néanmoins être attentif aux besoins de la population concernée, au contexte social et aux ressources sur lesquelles on peut s'appuyer pour parvenir aux objectifs poursuivis.

5 Tiré du Glossaire Banque de données en santé publique (BDSP), sous la direction du Dr Emmanuel Rusch, coordonnateur du Glossaire européen multilingue. <http://asp.bdsp.ehesp.fr/Glossaire/>

6 A titre d'exemple: Strathdee, S. A., Ricketts, E. P., Huettner, S., Cornelius, L., Bishai, D., Havens, J. R., Beilenson, P., Rapp, C., Lloyd, J. J., Latkin, C. A., "Facilitating entry into drug treatment among injection drug users referred from a needle exchange program : Results from a community-based behavioral intervention trial". Drug Alcohol Depend 83 (3), Jul 2006, 225-32.

7 OMS, Organisation mondiale de la santé (1986) : Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé. <http://www.who.int/healthpromotion/conferences/previous/ottawa/en/>, consulté le 6.3.2014.



1. LE CONSEIL PAR LES PAIRS

Le conseil par les pairs (*peer counseling*) regroupe les activités qui impliquent le soutien d'une personne qui rencontre des problèmes comportementaux ou sociaux par une personne qui a déjà traversé ce genre de problématique et qui a su les dépasser. Il s'agit d'un contact en face à face dont les thèmes fréquemment abordés sont :

- Information, soutien et conseil lors de crises personnelles ou d'abus de substances
- Conseil sur le safer sex et safer use afin de minimiser les risques pour la santé

Il s'agit d'une approche exigeante pour les pairs en termes d'énergie et de compétences. Un soutien professionnel adapté est donc primordial.

EXEMPLE

Une mère toxicomane (pair) soutient et oriente une femme toxicomane lors d'une grossesse

OBJECTIF

Conseiller, informer, sensibiliser et si possible orienter la personne vers une offre d'aide appropriée



2. L'ÉDUCATION PAR LES PAIRS

L'éducation par les pairs (*peer education*) suppose la mise à contribution de membres d'un groupe donné chargés de susciter un changement ou une prise de conscience chez d'autres membres de ce même groupe.

Il s'agit concrètement de former un groupe de pairs sur un sujet particulier (par exemple l'injection propre ou les risques quant à la consommation de drogues de synthèse), groupe qui informera ensuite les autres membres sur ce sujet. Un effet multiplicateur existe dans cette approche : un membre du groupe (un pair) transmet un savoir à un autre membre du groupe, qui, lui aussi, transmettra ce savoir à d'autres. Le savoir se multiplie ainsi dans le groupe-cible.

EXEMPLE

Des clients d'un centre ambulatoire (pairs) sont formés sur les risques de transmission de l'hépatite C et sensibilisent leur entourage sur cette question

OBJECTIF

Susciter une prise de conscience du problème, renforcer les compétences et éventuellement parvenir à un changement de comportements au niveau individuel et/ou au niveau du groupe



3. LE PROJET DE PAIRS

On parle de projet de pairs (*peer project*) lors d'actions spécifiques menées par des pairs pour informer un public-cible. Les pairs travaillent ensemble et développent leur créativité afin de trouver des moyens de communication adaptés au contexte et aux objectifs poursuivis. Cette approche ne nécessite pas une formation aussi formalisée et complète que celle supposée par l'éducation par les pairs mais a l'avantage de mobiliser les ressources des pairs afin de mener à bien le projet. Au-delà des objectifs principaux qui sont de susciter une prise de conscience du problème, de renforcer les compétences et éventuellement de parvenir à un changement de comportements au niveau individuel et/ou au niveau du groupe, ces projets ouvrent des portes intéressantes pour les pairs en les mettant dans une position sociale valorisée par la société.

EXEMPLE

Les pairs, soutenus par des professionnels, sont les acteurs d'une pièce de théâtre délivrant des messages de réduction des risques lors de soirées festives

OBJECTIF

Les pairs utilisent et renforcent leurs compétences, notamment leurs compétences sociales, de par leur implication au sein du groupe



LES PAIRS DANS LA PRÉVENTION, LA PROMOTION DE LA SANTÉ, LA RÉDUCTION DES RISQUES ET LA THÉRAPIE

Les pairs peuvent jouer un rôle aussi bien dans le domaine de la prévention, de la promotion de la santé et de la réduction des risques, que dans celui de la thérapie. En effet, par le biais des trois formes d'implication expliquées plus haut, les pairs peuvent participer activement à différents projets institutionnels. Dans le domaine de la thérapie, une institution résidentielle peut par exemple former des clients qui sont en fin de séjour afin qu'ils puissent soutenir les nouveaux arrivés dans les activités du quotidien. Les pairs peuvent également intervenir dans des centres d'accueil bas-seuil, dans la rue, en milieu festif mais également en prison, où les informations ont parfois davantage de chance d'être transmises lorsque les détenus sont sensibilisés par d'autres détenus (pairs). Des plateformes d'échange sur des sites web d'institutions professionnelles peuvent également permettre un dialogue entre pairs et usagers ainsi que la transmission d'information.

IMPLIQUER LES PAIRS, MAIS À QUEL POINT ?

On remarque souvent qu'impliquer les pairs ne veut pas dire forcément que ceux-ci ont un pouvoir de décision dans le projet mis en place. Pour des questions d'éthique et de respect dont nous reparlerons plus loin, il est nécessaire d'impliquer les pairs dans le processus de développement du projet. Plus les pairs sont engagés dans ce processus, plus leur motivation à acquérir des compétences et à les utiliser augmente. S'agissant dans ce document de projets menés par des professionnels, il est évident que certaines décisions ne sont pas entre les mains des pairs comme cela peut être le cas dans les groupes d'auto-support. Pourtant, nous insistons sur l'importance de faire participer activement les pairs dans le déroulement du projet et de s'appuyer sur leurs ressources qui sont bien souvent minimisées. Lors d'une sensibilisation aux risques de transmission de l'hépatite C par exemple, les pairs peuvent décider avec les professionnels de la façon dont les actions de sensibilisation seront menées.



Il est d'ailleurs essentiel de faire participer les pairs aux décisions qui touchent les domaines où leurs compétences sont parfois supérieures à celles des professionnels eux-mêmes. Ne pas tenir compte de ces compétences et négliger les pairs dans le processus de développement du projet revient en quelque sorte à les instrumentaliser. Comme nous le verrons plus loin, il est essentiel que le rôle des pairs mais également celui des professionnels soient définis, expliqués, acceptés et rediscutés au fil du projet par tous les acteurs en jeu, ceci afin d'éviter les malentendus, les doutes et/ou les conflits.

Impliquer les pairs dans le processus de décision, c'est garantir le respect vis-à-vis d'eux, la justesse des actions menées et ainsi la réussite du projet



MODELES THÉORIQUES

Différentes théories issues de la psychologie comportementale et sociale servent de modèles pour expliquer et organiser le travail avec les pairs. Nous proposons d'en exposer brièvement trois qui nous paraissent pertinentes et qui peuvent enrichir et orienter le travail avec les pairs. Ces théories se rejoignent sur un point fondamental qui est d'impliquer activement les pairs lors des différentes étapes du projet, ce qui permet de reconnaître et tenir compte de leurs ressources, de les valoriser et de les responsabiliser.



Les pairs éducateurs servent de modèle et exercent une influence positive

L'APPRENTISSAGE SOCIAL

Dans les années 1970, le psychologue canadien Albert Bandura développait le modèle théorique influant de l'apprentissage social.⁸ Il définit l'apprentissage comme le processus actif et cognitif des expériences. On trouve au centre de cette théorie l'apprentissage imitatif où des individus apprennent de nouveaux comportements ou changent leurs types de comportements existants en observant et en imitant des modèles. La ressemblance entre le modèle et l'observateur ainsi que le caractère intéressant du modèle augmentent la probabilité qu'une conduite soit reprise. En ce sens, les pairs éducateurs, de par leurs attitudes et leurs comportements mais aussi de par le fait qu'ils sont sur un pied d'égalité, prennent une fonction de modèle et exercent une influence positive sur les autres membres du groupe.

Un autre élément important dans la théorie de Bandura est le concept d'auto-efficacité ou le sentiment d'efficacité personnelle. Selon lui, l'efficacité personnelle perçue concerne la croyance de l'individu en sa capacité d'organiser

8 Bandura, A., *Social learning theory* (1979). Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall.



et d'exécuter la ligne de conduite requise pour produire les résultats souhaités.

En rapport avec la notion de risque, le sentiment d'efficacité personnelle se rapporte à la conviction personnelle de pouvoir agir et d'être compétent face aux risques ou de pouvoir renoncer tout à fait à des comportements à risque. Des études indiquent que l'auto-efficacité est un facteur important face aux comportements à risque des individus vis-à-vis de leur santé⁹. L'auto-efficacité peut être renforcée par un soutien social du groupe et par l'apprentissage de modèles. Si des individus de même appartenance accomplissent avec succès certaines tâches et surmontent des difficultés, alors la confiance ressentie pour y parvenir à son tour augmente. Dans les approches par les pairs, nous pouvons ainsi conclure que la formation d'un groupe de pairs ou de pairs éducateurs permettra d'encourager certains comportements ainsi que la conviction chez les individus qu'ils seront capables de faire face à des situations critiques.

Les pairs renforcent le sentiment d'efficacité personnelle

9 Rollnick S., Heather N., (1982), "The application of Bandura's self-efficacy theory to abstinence-oriented alcoholism treatment", *Addictive Behaviors*, Volume 7, Issue 3.



Les pairs-innovateurs encouragent les autres membres à adopter une nouvelle pratique

LA THÉORIE DE LA DIFFUSION DE L'INNOVATION

Cette théorie, élaborée par Everett Rogers,¹⁰ propose d'identifier le processus le plus efficace afin de parvenir à communiquer une idée, une coutume ou une nouvelle pratique. Les innovations sont adoptées successivement par cinq sous-groupes : *innovateurs*, *utilisateurs précoces*, *majorité précoce*, *majorité tardive* et *résistants*. Dans le travail avec les pairs, il s'agit de partir d'une problématique et de dégager une idée ou un nouveau comportement afin de la résoudre. Les clients associés à ce processus deviennent des pairs-innovateurs diffusant des informations susceptibles d'encourager les autres membres du réseau à adopter un nouveau comportement ou une nouvelle attitude. L'objectif étant de partir des pairs innovateurs et, grâce à un effet multiplicateur, de parvenir jusqu'à toucher même le groupe des résistants.

10 Rogers E., (2003), *The Diffusion of Innovations*. Fifth Edition. The Free Press, New York.



La théorie de l'innovation ne se focalise pas tant sur l'individu ou le groupe mais sur l'innovation, c'est-à-dire sur une nouvelle idée, une coutume ou un nouveau produit et sur la façon dont elle se diffuse dans la communauté. Elle permet d'éviter de placer le «pair-éducateur» et le «pair-éduqué» dans une hiérarchie et de se tourner davantage vers l'égalité et l'auto-détermination des usagers afin de définir leurs propres objectifs et leurs propres aspirations sur leur santé.

Diffusion d'une nouvelle coutume par un effet multiplicateur



LA THÉORIE DE L'ACTEUR-RÉSEAU

Basée sur la notion de réseau (institutions reliées entre elles, professionnels du domaine, consommateurs, etc.), cette théorie développée par Michel Callon¹¹ a pour postulat central une interaction réciproque entre les participants d'un réseau. Tout acteur est un réseau et inversement. Les actions, décisions, mesures des différents acteurs (travailleurs sociaux, pairs, institutions) se répercutent et influencent le réseau et donc aussi les individus qui le compose. Dès lors, l'action n'a pas de source précise. Elle engage toute une série d'entités et mobilise la force collective que celles-ci représentent.

Dans le travail avec les pairs, cela suppose une position de la part des professionnels d'observateur impartial du milieu : éviter de censurer les acteurs, s'abstenir de porter des jugements, ne privilégier aucun point de vue. Cela impose une règle du jeu commune, un langage commun compris et accepté de toutes les parties impliquées (professionnel-pair-institution).

Plusieurs étapes clés existent lors de l'initiation d'un projet pair en lien avec cette théorie

11 Callon M., (1986), Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques dans la Baie de Saint-Brieuc, *L'Année sociologique*, n°36.



LA PROBLÉMATISATION

Les acteurs tentent de se mettre d'accord sur le problème à traiter. Les participants tentent souvent de s'affirmer comme représentant d'un groupe (et point de passage obligé).

LA MOBILISATION

Les acteurs du projet initial réussissent à intégrer leurs pairs, l'engagement devient actif.

L'INTÉRESSEMENT

Intéresser et recruter. Les acteurs primaires du projet tentent à leur tour de convaincre d'autres participants.

L'ENGAGEMENT

Tous les acteurs acceptent le rôle négocié lors de la phase précédente (phase passive).



CHOIX DES STRATÉGIES ET DES MÉTHODES

Pour apporter un soutien pertinent, il est nécessaire tout d'abord de décider quelle méthode sera la plus adéquate afin d'atteindre les objectifs poursuivis. Lors d'un travail avec les pairs, on peut utiliser différentes formes d'implication en même temps, une forme d'implication pouvant également évoluer vers une autre au cours du projet. On peut, par exemple, prévoir du conseil par les pairs en milieu festif en répondant aux demandes particulières de certains clients ou alors sensibiliser un groupe de jeunes, ce qui s'apparentera davantage à de l'éducation par les pairs. Il faut néanmoins s'assurer dans ce genre de situation que les pairs ont les ressources et le soutien nécessaire afin d'agir d'une manière compétente et afin d'éviter une mise en échec pouvant être vécue d'une manière très douloureuse.

Le choix des stratégies et des méthodes à adopter dépend de la perspective (individuelle, de groupe à risque ou de la population en général) ainsi que des caractéristiques du public-cible. Le fait qu'il s'agisse d'une action permanente ou d'un projet déterminé dans le temps aura également un impact sur le choix de la méthode et de la stratégie à adopter. Maccoby et Salomon (1981)¹² ont décrit un modèle hiérarchique sur les changements de comportements en tenant compte de ces caractéristiques. Ce modèle comporte plusieurs étapes qui sont répertoriées dans le tableau qui suit. Pour planifier une stratégie d'intervention pertinente, il faut repérer à quelle étape se situe le groupe-cible (Perrez & Hilti, 2005)¹³.

12 Maccoby, N & Solomon, D.S. (1981). Heart disease prevention. Community studies. In R.E. Rice & W.J. Paisley (Eds.), *Public communications campaigns* (pp. 105-125). Beverly Hills: Sage.

13 Perrez, M. & Hilti, N. (2005). Prävention. In M. Perrez & U. Baumann (Hrsg.), *Klinische Psychologie – Psychotherapie*, 3., vollständig überarbeitete Auflage (S. 398-427). Bern: Huber



Il s'agit tout d'abord d'analyser les caractéristiques des groupes-cibles en se questionnant sur les comportements à risques, sur les étapes de changement déjà amorcées ainsi que sur la nécessité d'une intervention. Cette analyse permet ensuite de choisir la stratégie d'intervention à adopter. En effet, différentes formes d'intervention peuvent être élaborées selon l'étape où se situe la personne ou le groupe-cible.

Les interventions par les pairs en fonction des caractéristiques de la personne-cible (adapté de Maccoby & Solomon, 1981).

ÉTAPES DU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT	FORMES D'IMPLICATION DES PAIRS	EXEMPLES
Permettre la conscience du problème Augmenter les connaissances	Education par les pairs	Les pairs participent à une campagne de sensibilisation et d'information sur les risques liés aux drogues festives lors d'un festival de musique
Favoriser la motivation et les connaissances de l'action	Conseil par les pairs	Un pair offre un conseil en tête à tête à un toxicomane sans domicile fixe qui cherche une offre de soutien adapté à sa réalité et à ses besoins
Favoriser l'acquisition de nouvelles compétences	Education par les pairs Projet de pairs	Un pair participe activement à une formation sur les overdoses mise en place dans un accueil bas-seuil
Permettre le dépassement du problème	Implication des pairs dans la thérapie par l'éducation et le conseil par les pairs	Un pair témoigne lors d'un groupe de thérapie dans une institution résidentielle de son parcours au sein de l'institution



ÉTAPES DU TRAVAIL AVEC LES PAIRS

Nous avons réuni dans la partie qui suit les étapes clés du travail avec les pairs. Elles sont divisées en deux parties, une première qui concentre les étapes essentielles de la gestion du projet, étapes en général déjà bien connues. Celles qui nous paraissent particulièrement importantes ou qui posent parfois problème lors de la mise en place d'un projet avec des pairs sont marquées par un astérisque et reprises à la fin de chaque thématique. Sur le site www.infodrog.ch, sous la rubrique Thèmes, page « Travail avec les pairs » vous trouverez un outil pour la planification de projets avec les pairs qui reprend ces étapes. De nombreux liens sont faits dans la version électronique avec l'outil de gestion de projet Quint-essenz (<http://www.quint-essenz.ch>), ce qui permet de donner de précieux détails et éclaircissements. Nous conseillons vivement aux professionnels souhaitant mettre en place un tel projet de télécharger cet outil et de remplir les différents champs proposés avant de démarrer leur projet. Cela leur permettra d'obtenir une vision d'ensemble des éventuelles lacunes, des besoins et de définir des objectifs réalistes et concrets. Des exemples de projets sont également disponibles à cette adresse.



GESTION DU PROJET

1. LA MISE EN PLACE DU PROJET

BESOINS IDENTIFIÉS

- Définir les besoins médicaux, psycho-sociaux et communautaires

*CRÉATION D'UN GROUPE AVEC DES PARTENAIRES DU TERRAIN ET DES USAGERS

- Faciliter l'implémentation des actions suivant le contexte
- Définir les personnes pertinentes pour construire et mener à bien le projet

**CHOIX D'UN THÈME SPÉCIFIQUE

- Définir en collaboration avec les professionnels et les clients un thème ciblé

DOCUMENTATION SUR LE SUJET

- Lister les projets existants
- Mener une recherche sur la littérature existante



PRÉSENTATION DE L'IDÉE DE PROJET À LA DIRECTION / AUX PERSONNES-CLÉS

- Présentation des besoins et de la thématique

DÉFINITION DU GROUPE-CIBLE

- Tenir compte de la diversité (migration, genre, âge, situation socio-économique)
- Lister les caractéristiques du groupe-cible

OBJECTIFS DU PROJET

- Définir les objectifs généraux et opérationnels, quantitatifs et qualitatifs (quels changements seront apportés et seront observables sur le terrain ?)
- Faire apparaître les objectifs pour les pairs et ceux pour les professionnels

RESSOURCES EXTÉRIEURES

- Prendre contact avec les responsables des projets existants
- Faire appel au réseau pour un soutien financier et/ou logistique et pour faire connaître le projet

RESSOURCES HUMAINES

- Développer un organigramme avec les responsabilités
- Définir les compétences requises
- Développer un cahier des charges
- Faire apparaître les pourcentages nécessaires pour mener à bien le projet

RESSOURCES FINANCIÈRES

- Effectuer une recherche de fonds si nécessaire
- Etablir un budget détaillé du projet
- Soumettre le budget à la direction

ELABORATION D'UN PLANNING

- Réaliser un planning du projet



***CRÉATION D'UN GROUPE AVEC DES PARTENAIRES DU TERRAIN**

Le développement d'un projet pair dépend de la légitimité donnée aux responsables engagés par la direction de l'institution. Celle-ci passe notamment par l'engagement de certaines personnes clés. Lorsqu'il s'agit par exemple d'un projet pair mis en place par des professionnels hors-murs, il est primordial de créer un espace de dialogue autour des principaux acteurs comme par exemple les usagers eux-mêmes, la police de proximité, les associations de quartier, la commune, le voisinage, etc. Cela permettra de développer un projet réaliste et tenant compte des mandats et opinions des différents acteurs. Cette démarche peut déboucher sur l'engagement de certains partenaires qui participent au développement du projet lui-même et à certaines prises de décisions selon les étapes du projet.

****CHOIX D'UN THÈME SPÉCIFIQUE**

Les professionnels doivent s'interroger sur le sens d'un travail avec les pairs et sur le thème envisagé. Il faut en effet veiller à définir le ou les thèmes d'actions avec le plus grand soin afin de ne pas « passer à côté » de la problématique et courir le risque d'une action peu ou non adaptée. Le choix du thème, bien qu'appuyé sur des faits et défini par les professionnels, devrait être soumis aux pairs pour vérifier l'adéquation et obtenir des feedbacks afin d'ajuster le projet aux réalités du terrain. La thématique doit par ailleurs être cohérente avec les ressources à disposition (ressources humaines et/ou financières).



2. LA COMMUNICATION ENVERS LES PROFESSIONNELS DE L'INSTITUTION

Il est nécessaire que le rôle des pairs soit expliqué à tous les professionnels de l'institution, en faisant circuler par exemple les activités des pairs figurant dans leur contrat. Il est important d'exposer aux professionnels les raisons qui motivent la participation des pairs afin de lever des éventuelles questions ou doutes. Dans la mesure du possible, il est d'ailleurs intéressant de faire participer l'équipe à la définition du rôle des pairs. Il ne va en effet pas toujours de soi pour les intervenants, en particulier dans les offres bas-seuil, que les pairs puissent jouer un rôle dans les actions entreprises par l'institution. Si le rôle de chacun doit être défini avant le démarrage d'un projet pair, il convient également de préserver des temps pour, qu'au cours du projet, les personnes concernées (clients, pairs et professionnels) puissent s'exprimer sur son déroulement.

Si des problèmes surgissent en cours de projet, comme par exemple des questionnements éthiques ou des conflits, il est nécessaire de pouvoir traiter ces questions dans des séances spécifiques. Au cours du projet, le rôle des pairs doit être connu de tous les intervenants et les clients. Il ne doit pas subsister d'ambiguïté sur les pairs, cela nuirait en effet à leur action, à eux-mêmes et à la réussite du projet. Adopter un processus de réflexion continu sur le rôle de chacun est une manière de renforcer le projet et de contribuer aussi à sa qualité. Ce processus peut être documenté et servir par la suite à l'évaluation du projet.



3. L'ÉVALUATION DU PROJET

INFORMATION SUR LE PROJET

- Répondre aux doutes et aux questionnements

PARTICIPATION À LA RÉFLEXION À DIVERS MOMENTS

- Prendre en compte les suggestions tout au long du projet

Dans le cadre d'un projet avec les pairs, l'évaluation permet de vérifier que les objectifs ont été atteints. Il est nécessaire de fixer dès le début du projet des indicateurs et des objectifs mesurables et reportables à l'issue du projet. Les différents indicateurs doivent être conçus et développés avant le début de celui-ci. Comme support, les responsables du projet peuvent se référer aux indicateurs et standards présentés dans le manuel QuaThéDA¹⁴.

14 STAMM, R. (2012), *Le référentiel modulaire QuaThéDA*, Berne, Office fédéral de la santé publique (OFSP).



Au cours du projet, il est utile de tenir un journal de bord afin de permettre aux participants et aux professionnels de garder une trace des faits et événements marquants. Dans la mesure du possible, l'évaluation devrait être réalisée par un prestataire externe. Si les moyens financiers ne permettent pas la conduite d'une évaluation externe, il est alors recommandé que l'institution mette en place une évaluation interne. Les participants au projet et les pairs devraient être associés à l'évaluation du projet, les pairs étant une ressource non négligeable ayant démontré leurs capacités à prendre part aux recherches qualitatives¹⁵.

AVANT DE DÉMARRER LE PROJET

- Définir les objectifs de l'évaluation (indicateurs, critères)
- Définir un planning avec les différentes étapes de l'évaluation
- Définir la forme de l'évaluation (externe, interne)
- Définir la méthode de l'évaluation (quantitative, qualitative)
- Définir l'outil à utiliser (construction d'un questionnaire, d'une grille d'évaluation, de questions ouvertes)

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

- Dresser un bilan et apporter les réajustements nécessaires en cours de projet

15 Understanding and responding to drug use: the role of qualitative research, EMCDDA, Lisbon, January 2000 <http://www.emcdda.europa.eu/html.cfm/index34017EN.html>, consulté le 6.03.2014



4. LA DIFFUSION DU PROJET

RÉCOLTE ET ANALYSE DES DONNÉES

- Vérifier que les objectifs sont atteints et effectuer une analyse en cas d'échec

RÉDACTION D'UN RAPPORT

- Rédiger un rapport pour une diffusion la plus large possible (version papier et version électronique)

Promouvoir la diffusion du projet et son évaluation dans le réseau professionnel, au sein de la communauté des pairs et à travers les médias



TRAVAIL AVEC LES PAIRS

5. LES PAIRS

*PROFIL DES PAIRS

- Établir le profil des pairs (situation socio-économique, psychologique, linguistique et culturelle, état de santé, aspects de la diversité)

CAHIER DES CHARGES DES FUTURS PAIRS

- Définir le rôle des pairs en cohérence avec leurs objectifs
- Rédiger un document avec leurs droits et leurs devoirs

**RÉMUNÉRATION

- Établir la rémunération (financière, bon-repas, bon pour un événement, bénévole)
- Rendre cette rémunération claire aux yeux des professionnels et des clients

***RECRUTEMENT DES PAIRS

- Planifier les étapes
- Définir la prise de contact
- Définir les compétences requises



***PROFIL DES PAIRS**

Le profil des pairs regroupe les tâches et compétences des futurs pairs. Définir un tel profil permet d'initier, dans l'institution, une discussion entre les professionnels autour de la place et du rôle du futur pair. Il peut permettre à chacun de s'exprimer sur ses doutes, ses craintes et contribuer ainsi à créer un climat de dialogue entre professionnels sur l'action envisagée. L'établissement d'un profil de compétences est l'occasion pour les professionnels qui seront impliqués de réfléchir à leurs propres limites, à leurs doutes et aux changements qu'un tel projet va impliquer dans leur relation aux pairs (ni un client comme un autre ni un professionnel) et aux clients.

La question de l'acceptation du travail avec les pairs devrait être traitée impérativement avant le démarrage du projet. Il convient de recueillir l'adhésion de l'ensemble de l'équipe, et, en cela, définir un profil est un exercice concret permettant à chacun d'exprimer ses opinions et de se positionner. À noter que les clients eux-mêmes peuvent participer à la définition de ce profil. Leurs connaissances, compétences et ressources ne peuvent que participer à la qualité d'un tel processus.

****RÉMUNÉRATION**

Sujet de nombreux questionnements, la rémunération des pairs doit être fixée avant le recrutement. Il convient de clarifier le statut administratif des pairs dans les structures : salariés, bénévoles, free-lance.

Lorsque les pairs sont des clients d'un accueil bas-seuil par exemple, la rémunération devrait prendre en compte les exigences et barèmes de l'aide sociale et les pairs devraient idéalement signer un contrat. Le montant des rémunérations doit intégrer les tâches à accomplir, la pénibilité et les compétences requises. Il peut être intéressant dans une première phase de se dégager des contraintes budgétaires et des jugements de valeur pour établir une rémunération socialement juste. Dans un deuxième temps, il faut intégrer les contraintes administratives diverses. On peut mettre en place un système de personne ressource pour le paiement des pairs permettant au reste du projet de fonctionner en se dégageant des aspects financiers. Ce système permet aussi au pair d'avoir un interlocuteur unique en cas de conflit.



*****RECRUTEMENT DES PAIRS**

Le processus de recrutement doit être clair et accessible à toute personne intéressée et il convient dans une première phase de ne pas exclure de « pair potentiel » (même si on juge que la personne ne peut jouer ce rôle).

Il est nécessaire d'annoncer ouvertement le début du recrutement au moyen d'une annonce diffusée le plus largement possible. L'ouverture du recrutement sous forme d'annonce permet aussi une première mobilisation indirecte autour de la thématique envisagée et de recueillir la perception des personnes pour le sujet (pertinence du thème, nouvelles informations, etc.). Les personnes intéressées doivent ensuite être informées le plus complètement possible sur les tenants et aboutissants du projet.

Un processus devrait être mis en place en fonction des besoins de l'institution et de ses ressources dans l'optique de traiter de manière équitable les postulants. Dans cette étape, il convient pour les professionnels de faire abstraction de leurs connaissances des situations individuelles en se centrant sur les qualités et les compétences recherchées chez les candidats. Un recrutement de qualité permet d'initier un travail avec les pairs de manière transparente. En effet, ceux-ci ont connaissance du processus, ce qui légitime les futures actions. Il est souhaitable d'établir un contrat écrit explicitant le cahier des charges du pair mais aussi ses droits, comme celui de faire part de ses besoins/questions/doutes tout au long du projet.



6. LE RESPECT MUTUEL

Les pairs doivent être traités de manière équitable et leur rôle doit être clarifié au début du projet.

Les pairs ont droit à une formation adaptée afin de garantir la qualité de l'engagement et des messages délivrés.

MISE EN PLACE D'UNE CHARTE ÉCRITE POUR LES PAIRS *

- Respecter les différences individuelles
- Préserver la confidentialité
- Accepter un soutien et transmettre ses questions aux professionnels

TRANSMISSION DES PRINCIPES ÉTHIQUES

- Rendre visibles les normes éthiques de l'institution et du travail social



***MISE EN PLACE D'UNE CHARTE ÉCRITE POUR LES PAIRS**

Dans un accueil bas-seuil, le contrat élaboré avec les pairs devrait intégrer la possibilité pour eux de quitter à tout moment le projet sans que cela n'affecte leur future prise en charge ou les rapports avec les professionnels de l'institution. Dans la mesure du possible, un code intégrant les points suivants devrait être proposé, mis par écrit et adopté par les pairs :

- Respecter les différences individuelles.
- Préserver la confidentialité dans le cadre de mon activité/emploi de pairs.
- Offrir de l'information uniquement quand je suis qualifié pour cela et avec la plus grande exactitude possible.
- Rencontrer les clients là où ils sont et comme ils sont (acceptation).
- Accepter un soutien et faire part de mes besoins aux professionnels.

- Ne pas laisser mes fonctions de pair mettre en danger mon intégrité émotionnelle ou physique.
- Pouvoir transmettre à la direction de l'institution mes questionnements, inquiétudes ou besoins.

De la même manière, un code pour les professionnels peut être mis en place avec par exemple, les points suivants :

- Soutenir les pairs et leur rôle à nos côtés.
- Respecter les compétences des pairs et suspendre mon jugement à leur égard.
- Offrir une formation respectueuse de leur niveau de compétences.
- Pouvoir transmettre à la direction de l'institution mes questionnements, inquiétudes ou besoins.



7. LA FORMATION DES PAIRS

La formation des pairs est une activité centrale pour les professionnels. La qualité de celle-ci conditionne la réussite du projet. Il convient dès lors d'attacher un soin particulier à son déroulement. Les professionnels doivent être en premier lieu soutenus dans la mise en place et l'élaboration de cette formation par leur institution. Les ressources nécessaires doivent être disponibles et l'acquisition de compétences doit être rendue possible par des allègements horaires pour les professionnels.

L'intervention lors des formations devrait se faire dans la mesure du possible en binôme. Les locaux et horaires doivent être dans la mesure du possible adaptés aux modes de vie des participants.

La formation doit être accessible aux participants et leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires. Il faudrait de même veiller à une évaluation finale par les participants afin de garantir l'acquisition des compétences nécessaires dans l'action envisagée. Les règles éthiques telles que l'égalité entre hommes et femmes, le principe de non jugement, la confidentialité doivent être abordées et discutées lors de la formation. Les professionnels devraient encourager les pairs dans l'acquisition de compétences éthiques tout au long du projet. Au besoin, des formations complémentaires ou des espaces de discussion devraient être proposés aux pairs.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre l'accès aux informations
- Renforcer les compétences communicationnelles
- Mettre en avant les ressources et la créativité des pairs
- Construire des messages de prévention et de réduction des risques avec les pairs
- Formation en fonction de la forme d'implication par les pairs choisie

CONTENU DES FORMATIONS

- Définir les supports utilisés, les animateurs et les méthodes

SESSIONS DE FORMATION

- Planifier les dates, le lieu et les horaires

ÉVALUATION DE LA FORMATION ET ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ACQUISES PAR LES PAIRS

- Définir la/les méthode(s) utilisée(s) (questionnaire, discussions)
- Adapter les formations d'après les résultats des évaluations



8. LES ACTIONS PAR LES PAIRS

Le choix de la méthode est abordé à la page 26 de cette brochure. La méthode choisie dépend entre autres des ressources à disposition, des compétences sur lesquelles on peut compter, des groupes-cibles qui sont visés ainsi que des objectifs que l'on cherche à atteindre. Une planification détaillée des actions mises en place et de la communication entre professionnels et pairs est essentielle pour prévenir des difficultés pouvant mettre en péril le bon déroulement du projet.

CHOIX DE LA MÉTHODE

- Définir la/les forme(s) d'implication (conseils par les pairs, éducation par les pairs, projets de pairs)

SUPPORT TECHNIQUE

- Définir le matériel d'information (brochure, stand, film)

SOUTIEN DES PROFESSIONNELS

- Proposer un débriefing avant et après les actions sur le terrain
- Permettre aux pairs de joindre les professionnels lors des actions



PLANNING

- Définir le lieu, les horaires et la fréquence des actions

EVALUATION DES ACTIONS

- Recueillir le feed-back des pairs, des professionnels et des clients régulièrement (questionnaire, discussion)

CHANGEMENTS À EFFECTUER

- Adapter les actions selon les feed-back tout au long du projet



9. LA CONTINUITÉ DU PROJET

Il est important d'envisager le projet sous l'angle de sa pérennisation. La question d'un recrutement continu et adapté aux groupes est souvent nécessaire pour assurer l'adéquation du projet vis-à-vis des groupes-cibles ou des objectifs visés. Si un nouveau groupe de consommateurs apparaît et que le projet n'est pas en mesure d'attirer ses membres, il court le risque d'une perte de crédibilité, voire de ne plus atteindre les personnes concernées.

On s'aperçoit bien souvent qu'il y a de nombreux changements au sein des groupes de pairs (départs, manque de motivation, autres activités, etc.). C'est une autre raison qui explique l'importance de se questionner sur la continuité du projet dès le début de sa mise sur pied.

La notion de continuité sous-entend aussi des engagements financiers de la part des institutions. L'objectif d'un projet autonome et indépendant peut être visé mais il convient de planifier et d'accompagner sa mise en place dans la durée.

Pour les professionnels impliqués, il est souvent nécessaire d'assurer la transmission du projet à un ou plusieurs autres membres de l'équipe afin d'éviter les ruptures en cas de départ, d'absence prolongée ou de maladie. Cela permet aussi d'impliquer davantage l'ensemble de l'équipe dans le projet.

Enfin, la continuité d'un projet avec les pairs ne peut être un objectif en soi, certains projets pouvant être par exemple à durée limitée dans le temps. Il est parfois nécessaire d'arrêter un projet pour une période plus ou moins longue. Dans cette optique, l'arrêt du projet doit se faire de manière structurée en veillant à ne pas perdre les acquis. Il est donc nécessaire d'analyser les résultats, d'où l'importance de prévoir une évaluation du projet dès le départ.



CONTINUITÉ DU PROJET PAR LES PAIRS

- Permettre aux pairs de former eux-mêmes d'autres pairs

TRAVAIL SUR LA MOTIVATION DES PAIRS

- Réunir les pairs régulièrement
- Permettre aux pairs de se diversifier et d'acquérir de nouvelles connaissances

FORMATION CONTINUE

- Travailler sur les lacunes
- Transmettre les mises à jour nécessaires



CONCLUSION

L'objectif principal de cette brochure est de mettre en avant la richesse et les caractéristiques du travail avec les pairs ainsi que les différentes stratégies à disposition des professionnels du domaine des addictions pour sa mise en place. Les ressources et compétences des clients sont trop souvent négligées par les institutions. Initier un projet-pair est un bon moyen de tenir compte de ces aspects.

Avant de se lancer dans un tel projet, il est nécessaire de s'offrir un temps de réflexion afin de définir, entre autres, le contexte, les enjeux, les ressources à disposition, les compétences nécessaires et les caractéristiques du groupe-cible. L'énergie à déployer pour parvenir aux objectifs fixés n'est pas négligeable et ce n'est que par un travail à long terme que ceux-ci peuvent être atteints. Le travail avec les pairs représente un outil de santé publique pertinent puisqu'il permet aussi bien une prévention structurelle (action sur l'environnement comme par exemple la présence d'un pair-conseil



dans une salle d'injection) qu'une prévention comportementale (actions sur l'individu comme par exemple la transmission d'information par un pair lors d'une soirée festive)¹⁶. Mettre en place une action par les pairs, c'est également favoriser la promotion de la santé des consommateurs en leur offrant des moyens de l'améliorer et ainsi d'avoir une plus grande maîtrise sur celle-ci¹⁷. Afin d'éviter toute instrumentalisation des pairs, il serait utile de développer une charte commune dans le domaine des addictions en Suisse, une charte qui protégerait les clients et qui serait signée par les parties impliquées dans un projet pairs. Cette étape pourra représenter une suite au présent document. Plusieurs défis doivent être relevés pour dépasser les limites et les difficultés rencontrées lors de l'élaboration de tels projets. Parmi ceux-ci, on trouve :

- Les ressources et compétences des pairs doivent être reconnues et prises en compte par tous les acteurs impliqués.
- Les pairs ont besoin de beaucoup de soutien et de formation tout au long du projet. Il est nécessaire de pouvoir répondre à ces besoins.
- Les rôles de chacun doivent être bien définis, les pairs ne pouvant pas se substituer aux professionnels. Leurs compétences peuvent être renforcées mais ne doivent pas être surestimées.
- Beaucoup de projets ne dépassent pas l'étape du recrutement parce que peu de pairs sont intéressés par le projet. Lors de son élaboration, il est utile de définir plusieurs options pour entrer en contact avec des pairs potentiels afin de maximiser les chances de susciter un intérêt.

16 Défi addiction, fondement d'une approche durable de la politique des addictions en Suisse, Berne, Office fédéral de la santé publique (OFSP), p. 29.

17 OMS, Organisation mondiale de la santé (1986) : Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé. <http://www.who.int/healthpromotion/conferences/previous/ottawa/en/>, consulté le 28. 02.2014.



- L'engagement des pairs sur le long terme est primordial mais représente un vrai défi et la motivation des professionnels est une des clés du succès.
- Les situations d'urgence peuvent être difficiles à gérer pour les pairs. Celles-ci doivent être évaluées et anticipées, un soutien particulier étant nécessaire dans de telles situations.
- Un sentiment de vide peut être vécu par les pairs à la fin du projet ou lors de leur retrait en cours de projet. Ce sentiment pouvant être préjudiciable pour les pairs, il est nécessaire d'anticiper ce moment et d'offrir un soutien adapté¹⁸.

Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive et des difficultés pourront apparaître tout au long du projet et demanderont des réponses adaptées afin que le projet puisse se poursuivre. L'important est de garder toujours à l'esprit que les objectifs doivent permettre un bénéfice aux groupes-cibles quant à leur santé physique et/ou psychique. Cette démarche de travail avec les pairs est un encouragement au développement individuel et social et permet de promouvoir la santé dans les populations les plus fragiles et marginalisées. En ce sens, elle a sa place dans toute institution traitant des addictions en Suisse.

18 <http://www.crin.org/docs/BestPracticesWinrock.pdf>, chap.5, p.144, consulté le 4.05.2013. Charter_F.pdf, consulté le 28. 02. 2014.





**Pour consulter les fiches pratiques
et le répertoire bibliographique :
www.infodrog.ch**

